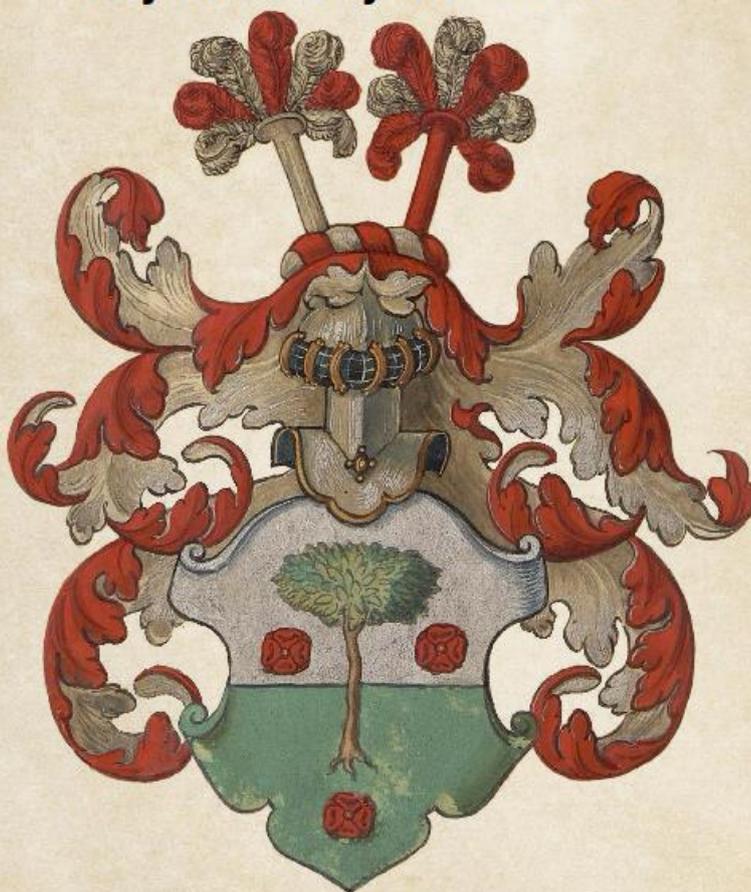


Exposition

AD MORTEM ET DABO

ENTRÉE GRATUITE

Les débuts
du **protestantisme**
dans le **Loiret**
19 juin > 28 juillet 2017



Archives départementales du Loiret • 6 rue d'Illiers à Orléans
Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h • 02 36 99 25 00

WWW.ARCHIVES-LOIRET.FR
WWW.LOIRET.FR

Loiret
votre Département

EN PARTENARIAT
AVEC L'ASSOCIATION



« Mémoire
protestante
en Orléanais »

L'exposition *Les débuts du protestantisme du Loiret* est présentée à l'occasion du 500^e anniversaire des 95 thèses de Martin Luther, qui furent publiées le 31 octobre 1517 à Wittenberg. En quelques années cette volonté de réforme de la vie spirituelle et ecclésiastique, devenue la Réforme, parcourut toute l'Europe et eut des répercussions profondes sur la politique, la société et la culture, jusqu'à provoquer déchirements et guerres.

Dans le cadre de cette commémoration, le Département a souhaité jeter un éclairage particulier sur l'accueil des idées nouvelles dans l'Orléanais.

On n'a pas cherché à évoquer la forme des nouvelles croyances, leur contenu et leur évolution, mais plutôt leur diffusion. Le cœur de l'exposition est précisément de s'interroger sur les facteurs qui ont favorisé un développement rapide et exceptionnel de la Réforme dans cette terre chérie par les « rois très chrétiens ».

Au travers de documents parfois prestigieux parfois issus de la pratique administrative, l'exposition s'attache à mettre en valeur le rôle de l'Université et des étudiants germaniques qui la fréquentent, de l'élite cultivée et des grandes familles nobles, mais aussi des prédicateurs et des professionnels du livre.

Le propos s'arrête aux années 1560 – 1562, lorsque les tensions larvées entre catholiques et protestants se transforment brutalement en des guerres civiles ouvertes, en une série de huit conflits qui ravagèrent le royaume jusqu'à la fin du XVI^e siècle. Et encore, la paix chèrement gagnée en 1598 par la promulgation de l'Edit de Nantes n'apaisa-t-elle que peu les esprits, avant d'être balayée par la révocation de l'édit en 1685.

L'exposition est le fruit d'un partenariat entre les Archives départementales et l'association *Mémoire protestante en Orléanais*, en particulier sa présidente Madame Gracieuse Moulin.

L'exposition a été réalisée avec de précieux soutiens :

- de la Médiathèque d'Orléans qui a mis d'inestimables ouvrages anciens à disposition, et en particulier de Sarah De Bogui, responsable du fonds ancien, local et de la conservation ;
- des chercheurs dont les travaux ont fondé le contenu historique : le pasteur Paul Lienhardt, historien de la chapelle de Chamerolles ; Frédéric Barbier, directeur de recherche au CNRS et directeur d'études à l'École pratique des hautes études, éminent historien du livre ; Gérard Héau, auteur de l'ouvrage « Protestantisme et protestants à Beaugency et dans ses environs » (2014) ; et tous les contributeurs à l'ouvrage « Orléans une ville de la Renaissance » (2009)
- Cyril Cvetkovic, pour avoir retrouvé à la Bibliothèque nationale de France et transcrit un intéressant témoignage sur le protestantisme à Montargis
- Claude Lannette-Clavierie et Rosine Cleyet-Michaud, commissaires de l'exposition *Le Protestantisme en Orléanais* réalisée par les Archives départementales en 1973 et rénovée par le service éducatif des Archives en 1998.

Qu'ils soient tous remerciés pour leur accueil, leur bienveillance et leur collaboration

A la fin du Moyen-Age, l'Église catholique est engagée dans un vaste débat autour des projets de réforme, quand éclate le coup de tonnerre : dans une petite ville de l'électorat de Saxe, à Wittenberg, le 31 octobre 1517, le moine augustin Martin Luther (1483 - 1546) invite ses collègues de l'université à laquelle il appartient, à débattre des indulgences, et, pour faire bien connaître ses positions sur ce sujet, affiche les 95 thèses qu'il entendait défendre. Il n'est certes pas le premier à discuter de la valeur des indulgences, Wittenberg n'est pas non plus une ville importante sur le plan politique, et son université, de fondation très récente, n'est pas la plus fameuse de celles dont le Saint Empire était doté. Non, ce qui fait l'efficacité de l'événement de 1517, c'est le retentissement que lui donne aussitôt la diffusion des thèses sous forme de placards ou de plaquettes imprimés dans les grands centres typographiques en Allemagne, là où est née l'imprimerie moins d'un siècle plus tôt.

La Réforme se diffuse d'abord par le biais des hommes et des livres. Les réseaux des intellectuels, prédicateurs, enseignants et des professionnels du livre jouent à cet égard un rôle fondamental dans les pays germanophones. Elle se diffuse aussi par le biais des émigrés germanophones installés à l'étranger.

Dans un premier temps, les « hérétiques » sont plus nombreux parmi l'élite cultivée. Puis les idées nouvelles sont rapidement relayées par la parole et vulgarisées par l'écrit ; elles touchent ainsi un large éventail de personnes. De la pratique individuelle réservée à l'élite pouvant lire l'Évangile et la Bible, s'amorce une pratique communautaire pour partager la lecture d'un livre pieux ou chanter des psaumes.

Cet évangélisme luthérien se combine en France à un évangélisme humaniste, qui tente de réformer dans le cadre de l'Église, notamment sous l'impulsion de Jacques Lefèvre d'Étaples (vers 1450 - 1537) et de Guillaume Farel (1489 - 1565).



Portrait de Martin Luther par Lucas Cranach l' Ancien, 1529 (Galerie des Offices, Florence)

Luther critique certaines pratiques de l'Église catholique, qu'il trouve contraires à l'enseignement de la Bible. Il dénonce la vente d'indulgences, c'est-à-dire la remise des peines, à des conditions fixées par le pape, que le pécheur peut avoir à subir soit ici-bas, soit au Purgatoire. L'indulgence lui paraît dangereuse car elle donne aux fidèles le sentiment qu'ils peuvent monnayer leur Salut ; pour lui le Salut est gratuit, offert par la seule grâce de Dieu indépendamment des œuvres.

L'affaire des Indulgences, acte qui remet en question le pouvoir du pape, sera relu *a posteriori* comme le moment fondateur de la Réforme. Mis au ban de l'Eglise, Luther, bientôt suivi par d'autres, sera à l'origine de ce vaste mouvement qui a donné naissance au protestantisme

LES PROGRÈS DE LA RÉFORME DANS L'ORLÉANAIS

Le mouvement des échanges et la circulation des hommes, importants dans la vallée de la Loire, facilitent, dans une certaine mesure, les progrès de la Réforme en Orléanais. Fréquemment les commerçants propagent les idées nouvelles, qui, du reste, ne condamnent pas leurs activités, à la différence du catholicisme. Des colporteurs allant de foire en foire vendent des livres, bibles et psautiers imprimés à Genève. Des prédicateurs ou des ecclésiastiques apportent la parole dans les villages et les gros bourgs. Des curés passent du côté de la Réforme entraînant leurs paroissiens avec eux.

L'Orléanais est ainsi touché très tôt puisque au synode diocésain de 1525, l'évêque d'Orléans note déjà les progrès de l'hérésie. On sait également qu'en 1546 des tisserands et un pasteur venus de Meaux se fixent à Orléans et veulent créer une église mais cette tentative échoue.

Vers le milieu du XVI^e siècle naissent et s'organisent des églises réformées un peu partout : dans le Val, vers la Beauce, à Neuville-aux-Bois, à Beaugency, à Gien (1559), à Jargeau (1563), dans les régions de Pithiviers et de Montargis, et surtout à Orléans, qui compte 5 pasteurs en 1559 (contre 3 à sa création en 1557). La pastorale dépasse largement le cadre de la ville puisque les pasteurs prêchent dans toute la région. D'autres viennent même de Genève, où ils ont étudié la théologie nouvelle : ainsi Lambert Daneau (1535 - 1595) pasteur à Gien jusqu'en 1573 et Denis Armenaud qui lui succède en 1573.



Beaugency, vue d'ensemble du pont, du château, de la tour de César et de la Loire (Arch. dép. Loiret, 11 Fi 190)

En 1535, Pierre-Robert Olivétan, cousin de Jean Calvin, est l'auteur de la première traduction protestante de la Bible en français à partir des textes originaux (en hébreu et en grec). L'édition religieuse foisonne dans les grandes villes comme Paris ou Lyon. A Orléans, Eloy Gibier, huguenot, principal imprimeur de la ville, met ses presses au service de la Réforme. Il imprime libelles et pamphlets mais aussi extraits bibliques.

Les années 1560-1562 constituent un passage brutal entre des tensions larvées à des guerres civiles ouvertes entre le parti catholique et celui des réformés.

Toutefois les premières persécutions à l'encontre des « hérétiques » surviennent dès la fin du règne de François I^{er} et surtout pendant celui d'Henri II. Des humanistes de renom sont condamnés : Étienne Dolet, écrivain et imprimeur né à Orléans (1509 - 1546), est pendu et brûlé avec ses livres en 1546, et en 1559 c'est au tour du professeur Anne Du Bourg (1520 - 1559).

Mais il ne faut pas oublier les nombreuses autres victimes de l'intolérance religieuse. Quelques mois après l'accession au trône d'Henri II, est constitué au parlement de Paris un tribunal d'exception chargé de conduire les procès contre les hérétiques (8 octobre 1547 jusqu'en 1560) et de les punir selon la gravité des accusations portées. Il envoie tant de victimes au bûcher que le peuple lui donne le nom de « Chambre ardente ». Celle-ci prononce 176 arrêts dont 70 concernant l'Orléanais. Ces persécutions entraînent les premières émigrations vers Genève devenue capitale du calvinisme.

LA NATION GERMANIQUE À L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS, VECTEUR DE TRANSFERTS CULTURELS

Parmi les institutions ayant facilité le transfert de la foi luthérienne des pays allemands vers la France, l'université d'Orléans occupe une place majeure.

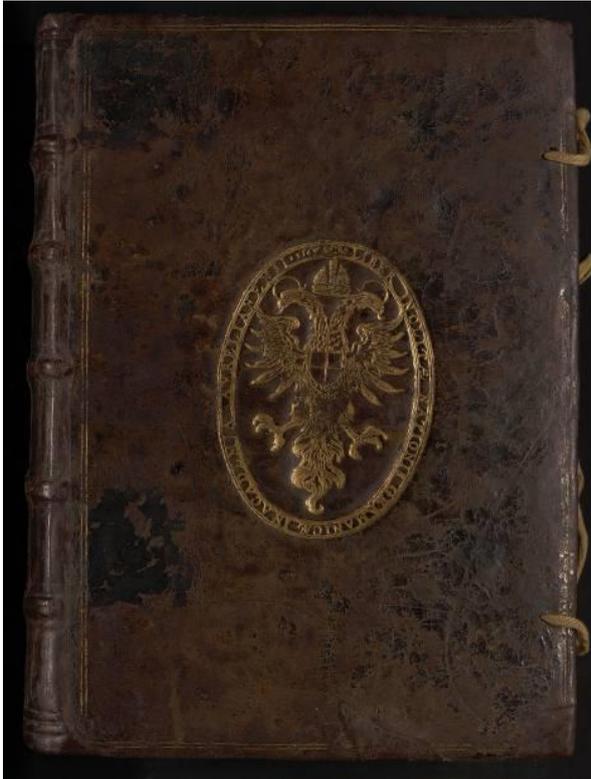
Depuis le début du XIV^e siècle, elle s'impose comme la principale université d'Europe, avec Bologne. On y enseigne le droit romain et une partie de la noblesse de robe, voulant se former pour s'ouvrir une carrière profitable, y vient de tout le royaume mais aussi de l'étranger.

Comme dans toute université, les étudiants orléanais sont sous l'Ancien Régime groupés en « nations ». Chaque nation a une zone de recrutement propre, géographiquement délimitée. Tous les étudiants originaires d'un état de l'Empire se rassemblent dans la « nation germanique ». Dans la réalité, presque tous les étrangers au royaume de France s'y inscrivent, puisque, outre des Wallons, des Lorrains, des Néerlandais, des Suisses, on y trouve aussi des Scandinaves, des Polonais, voire des Anglais venus apprendre le droit civil.

La nation germanique s'impose comme la plus prestigieuse, de par la richesse et la qualité de ses membres. Elle compte 940 membres pour la première moitié du XVI^e siècle, et 6200 pour la première moitié du XVII^e siècle ; puis s'amorce une lente décroissance, liée au contexte politique, et principalement à la révocation de l'Edit de Nantes qui fait refluer les protestants vers les universités de l'Europe du Nord. Le dernier étudiant allemand quitte Orléans en 1734.

La nation a ses armoiries, ses privilèges (notamment le droit exclusif de porter des armes), ses biens (dont une importante bibliothèque, rue de Bourgogne, créée en 1565) et son administration.

A sa tête, un procureur – élu pour trois mois par l'assemblée générale des suppôts (l'ensemble des étudiants de la nation) – participe à la direction de l'université avec les docteurs-régents. Entre autres tâches, il lui incombe de tenir les registres de la nation et en particulier les livres des procureurs, véritables journaux de la vie universitaire, très bien conservés pour les années 1444-1689. Les rapports rendent compte, en latin, des élections trimestrielles, des délibérations, donnent les noms des membres inscrits, des étudiants reçus à un examen, consignent les cérémonies et se font l'écho de la vie locale contemporaine. Par ailleurs un receveur désigné pour un an encaisse les droits d'inscription.



Livre des procureurs de la nation germanique, 1547-1567
(Arch. dép. Loiret, D 214)



Sceau de la nation germanique, 1629
(Arch. dép. Loiret, D suppl. 4)

Dans les années 1520, les émigrés d'outre-Rhin sont en nombre parmi les étudiants, voire parmi les enseignants, la circulation des idées – et des livres – s'en trouvant bien évidemment favorisée.

En liaison avec leur patrie – par un messenger s'y rendant quatre fois par an et rapportant paquets, lettres et nouvelles – et au contact des professeurs luthériens comme le célèbre Melchior Wolmar (1497 - 1560) établi à Orléans de 1527 à 1530, les étudiants de la Nation germanique connaissent tôt les doctrines de Luther (qui a fini d'écrire ses œuvres majeures dès 1520). Nombre de ces étudiants les adoptent et en deviennent ainsi d'ardents propagandistes jusqu'à réclamer un pasteur en 1528.

Les registres de la « nation germanique » de l'Université d'Orléans

Les registres de la nation qui renferment des rapports sur la vie universitaire et servent à l'immatriculation des étudiants, présentent un élément artistique original : les armoiries peintes des « procureurs », le plus souvent assorties de sa devise. Ils constituent à ce titre un véritable armorial des familles de l'Europe du nord.

Destinées à l'origine à identifier les chevaliers cachés par leur armure, les armoiries finirent par symboliser les familles, d'abord aristocratiques, puis dès le XIV^e siècle, également bourgeoises et roturières. Elles se composent de deux parties :

- l'**écu**, de forme variable, portant les armes et obéissant à des règles précises quant aux « émaux » (couleurs), partitions et figures héraldiques.
- les **ornements extérieurs**, apparus au XIV^e siècle : le **heume** orné de lambrequins, surmonté d'un **cimier** (plumes, homme ou animal à mi-corps, trompes) et les **supports** (appelés **tenants** s'ils sont anthropomorphes).



Armoiries d'un procureur de la nation germanique, 1561 (Arch. dép. Loiret, D 214)

Les feuillets des registres conservés aux Archives départementales du Loiret offrent plusieurs centaines de ces représentations pittoresques où, du XVI^e au XVIII^e siècle, on voit s'épanouir un bestiaire et une décoration florale imprégnés des modes successives. Le florilège présenté dans l'exposition se veut une promenade colorée au fil des pages que le visiteur peut ainsi virtuellement tourner.

DES IDÉES ET DES HOMMES

La Réforme ne manque pas de séduire les esprits nourris de la culture nouvelle, l'humanisme. Ils sont nombreux à Orléans et dans sa région. L'université de droit d'Orléans, devenue dès la fin du XVe siècle un haut lieu de l'humanisme, est fréquentée par des étudiants et des enseignants convertis aux idées luthériennes, dont quelques personnalités s'imposent comme des grandes figures de l'humanisme et de la Réforme.

Melchior Wolmar est l'un des professeurs convertis les plus célèbres. Né en 1497 à Rottweil (Wurtemberg), il est étudiant à Tübingen (1514) où il y rencontre probablement Mélanchton (1497 - 1560), avant de venir à Fribourg en 1519, puis à Paris en 1520. Dans la capitale du royaume, Wolmar, élève de **Nicolas Bérault** (né à Orléans vers 1470) et proche de Lefèvre d'Étaples, se forme au grec, passe sa licence (1522) et commence à enseigner. Parmi les autres élèves de Bérault, il côtoie peut-être un tout jeune homme, né à Orléans en 1509 et venu poursuivre sa formation en 1521 à Paris, à savoir Étienne Dolet.

En 1527, le voici à Orléans, où il tient une école bientôt réputée. Deux ans plus tard, Wolmar est appelé par la duchesse de Berry, Marguerite d'Angoulême, pour enseigner le grec à Bourges. À Orléans comme à Bourges, sa maison devient un lieu de rencontre pour les étudiants allemands et suisses... Mais, en 1534, des affiches (appelées placards) contre la messe, le pape et les prêtres, sont posées à Paris, à Orléans, à Amboise et à Blois, jusque devant la porte de la chambre du roi. L'Affaire des Placards pousse le royaume dans une tragique phase de répression de la Réforme et contraint à l'exil de nombreux protestants, dont Wolmar qui part brutalement pour la Suisse, puis pour l'Allemagne.



Guillaume Budé (1467 - 1540) est un ancien étudiant d'Orléans. Il mène d'abord la vie des jeunes gentilshommes, avant de passer trois ans à Orléans pour y apprendre le droit, de 1483 à 1486. Dans sa correspondance, il avoue y perdre son temps mais acquiert néanmoins les premiers éléments du savoir qui le conduisirent à renouveler les études juridiques auxquelles il s'intéresse surtout sur le plan philologique. Secrétaire du roi Charles VIII, diplomate proche de François Ier, il joue un rôle actif dans la vie politique, tout en se consacrant aux lettres. Son nom est ainsi lié à la création de la Bibliothèque de Fontainebleau (future Bibliothèque nationale transportée à Paris ensuite) en 1522 et à celle du Collège des lecteurs royaux (futur Collège de France) en 1530. Il entretient des liens avec Thomas More, François Rabelais, Étienne Dolet mais aussi Érasme.

Il joue un rôle de conciliation dans le procès de Louis de Berquin qui fut brûlé comme hérétique en 1529. Il refuse, par testament, toute cérémonie, ce qui, étant donnée sa tolérance envers la Réforme, a contribué à faire supposer qu'il s'était converti au protestantisme. Après sa mort, une grande partie de sa famille bascule nettement dans le protestantisme.



Didier **Érasme** (1466 [ou 1467 ou 1469 selon les sources] - 1536) séjourne à plusieurs reprises à Orléans entre 1497 et 1508, et s'y réfugie notamment en 1500 pour échapper à une épidémie de peste. Il n'a pas un jugement très favorable sur les enseignements, néanmoins se lie d'amitié avec deux professeurs rénovateurs, Pyrrhus d'Angleberme et Nicolas Bérault. Il descend, en ville, chez son compatriote Jacques Voecht, alias Tutor, originaire de Louvain, docteur en droit, et qui fait plus tard une carrière de magistrat à Anvers. Dès 1508, ses publications expriment une pensée chrétienne et libre qui lui apporte la gloire. En 1511, son *Éloge de la folie*, publié à Paris, institue une critique assez hardie de la société et obtient

un succès considérable. A cette date, il quitte la France pour n'y plus revenir. Longtemps installé à Bâle, il entretient une correspondance suivie avec la plupart des grands personnages de son temps. On considère que jusqu'à la publication de *l'Institution chrétienne* par Calvin en 1536, Érasme a dominé l'histoire intellectuelle et morale du XVIe siècle. Les catholiques reprochent à Erasme d'avoir permis la Réforme, d'être celui qui a pondé l'œuf que Luther a couvé. Pourtant, rapidement il s'est démarqué des idées luthériennes. Les protestants eux, voient dans son refus de s'engager comme une preuve de son obéissance à la hiérarchie romaine.

Pierre de l'Estoile (1546 - 1611) compte parmi les maîtres les plus célèbres de la Faculté de droit. C'est notamment pour suivre son enseignement qu'un jeune Picard s'inscrit à l'Université : Jean Calvin.

Jean Calvin (1509 - 1564) est destiné par son père à une carrière dans l'administration. Un temps syndic de la Nation picarde, et après plusieurs séjours à Orléans, il y obtient sa licence en février 1532 puis est reçu docteur en droit en 1533. Il a déjà rencontré Melchior Wolmar à Paris, il le retrouve à Orléans et le suit un temps à Bourges.

Dès 1533, il se rapproche des tenants de la Réforme et en 1534, poursuivi à ce titre, il s'installe à Bâle où il se consacre à la défense des réformés. Il y rédige *L'Institution de la religion*



chrétienne, synthèse de la nouvelle pensée religieuse. Installé ensuite à Genève, il fait de cette ville un centre de propagande protestante et de formation des pasteurs.

Calvin écrit à Orléans la préface de l'un de ses ouvrages et sa présence est avérée chez des amis rue du Pommier. Il noue aussi des amitiés avec deux notables érudits orléanais, François Daniel et Nicolas Duchemin ; ce dernier aurait penché un temps pour la Réforme, d'après Théodore de Bèze en son *Histoire ecclésiastique des Eglises réformées*, mais ses titres ecclésiastiques de chanoine de Jargeau puis curé de Darvoy et surtout d'official du Mans (soit un juge ecclésiastique) montrent qu'il est revenu dans la stricte orthodoxie.

Parmi les amis de Calvin, se trouve aussi le jeune **Théodore de Bèze** (1519 - 1605), pensionnaire et élève de Wolmar depuis décembre 1528, qu'il suit lui aussi à Bourges... Il revint à Orléans pour faire son droit civil et conquiert son grade de licencié en droit en 1539. Mais à cette matière austère, Théodore préfère la lecture des poètes latins. Il commence à versifier et son recueil *Juvenilia* le fit considérer comme le meilleur poète latin de son temps.

Il n'adhère cependant ouvertement à la Réforme qu'en 1548 et se réfugie à son tour à Genève et en Suisse. Il revient à Orléans comme pasteur lors des guerres de Religion et célèbre la Cène dans la cathédrale en 1563.



Anne du Bourg (1521-1559), venu d'Auvergne où il était avocat à Riom, succède en 1549 à Pierre de l'Estoile dans la chaire de droit civil. Jouissant d'un grand prestige auprès des étudiants, il est recteur de l'Université, chaque fois pour une période de 3 mois, en 1553, 1555 et 1557. Il se convertit à la Réforme lors de son séjour à Orléans. Nommé conseiller-clerc au Parlement de Paris en 1557, il défend les luthériens devant le roi Henri II. Condamné comme hérétique, il est exécuté sur la place de Grève, le 23 décembre 1559.



Anne du Bourg avant d'être mis sur un chariot en la place Saint-Jean en Greve a Paris, de l'ordre de son maître de parolles, infirmité de la charité, est condamné à mort par le Parlement de Paris le 23. Decembre. 1559.



Son élève à Orléans **Lambert Daneau**, originaire de Beaugency (vers 1530 - 1595), fréquente l'université d'Orléans de 1553 à 1557 ; il part à Genève en 1560 étudier les idées nouvelles pour lesquelles le maître est mort. Après y avoir fait sa théologie, il revient comme pasteur à Gien où il reste jusqu'à 1572, année où il doit s'exiler. Sa vie se partage entre la pastorale et l'enseignement, aussi bien en France qu'en Suisse et dans les Flandres.

LA DIFFUSION DES IDÉES NOUVELLES DANS LES GRANDES FAMILLES

La diffusion de la Réforme suit également l'organisation de la société et des pouvoirs entre paysans, villes, bourgeoisie et noblesse. Les alliances matrimoniales viennent renforcer les liens entre les familles de même statut social. Étant tissés au sein de la paroisse même, voire dans une aire géographique plus étendue, ces liens socio-économiques favorisent également la propagation des idées nouvelles sur le territoire.

À partir de 1555, se produit dans le royaume d'Henri II un fait social et politique de grande importance : l'entrée de nombreux nobles, souvent proches de la famille royale, dans l'Église réformée. À côté des clercs et des universités, les parentèles, les fidélités lignagères et les solidarités féodales jouent donc un rôle lui aussi décisif dans la première diffusion de la Réforme protestante. Et l'on peut penser que l'imprimé occupe aussi une place importante dans le processus des idées protestantes au sein des familles nobles.



Les trois frères **Châtillon-Coligny**, l'amiral de France Gaspard II de Coligny, Odet de Châtillon et François d'Andelot, appartiennent à l'une des plus anciennes et des plus illustres familles de France, qui possède d'importants domaines en Gâtinais, dont la seigneurie de Châtillon-sur-Loing. Militaires ou ecclésiastique, ils se convertissent tous au protestantisme et sont de fervents défenseurs du « Parti protestant ».

Leur père Gaspard Ier de Coligny († 1522) est chambellan de Charles VIII et de Louis XII, et François Ier le fera maréchal. Son mariage avec **Louise de Montmorency** - morte réformée en 1547 - l'apparente à l'une des plus puissantes familles du royaume.



Colonel-général de l'Infanterie, **François de Coligny d'Andelot** (1521-1659) a fait les campagnes d'Italie. Chef aimé de ses soldats, surtout des Suisses et des Allemands, il est le premier de la famille à embrasser la foi calviniste, vers 1556, et contribue à la conversion de ses frères. Il dirige la défense d'Orléans en 1563, lors du siège par les troupes de François de Guise.

Nommé amiral de France en 1552 par Henri II, **Gaspard (II) de Coligny** (1519-1572) est un homme de forte culture, mais d'un naturel austère, grave et rigide. Fait prisonnier lors de la défense héroïque de Saint-Quentin contre les Espagnols en 1557, il passe à la Réforme à la suite apparemment des lectures par lui faites pendant ses deux années de captivité au château de l'Écluse et à Gand, avec l'aide de Calvin. Après sa libération en 1559, il partage sa vie entre sa résidence de Châtillon et les champs de bataille. Après la paix de Saint-Germain, en 1570, il entre au Conseil du Roi. Comme nombre de ses coreligionnaires nobles, il se trouve à Paris en août 1572 pour le mariage d'Henri de Navarre et de Marguerite de Valois. Le 22, il est blessé d'un coup d'arquebuse et soigné par Amboise Paré, mais le surlendemain, il n'échappe pas au massacre. Il est inhumé à Châtillon-sur-Loing, qui devint beaucoup plus tard Châtillon-Coligny. Un monument est érigé sur sa tombe en juin 1937 à la suite d'une souscription hollandaise (par sa fille Louise, seconde femme de Guillaume d'Orange, il est un ancêtre de la famille royale des Pays-Bas).



L'évolution religieuse de sa famille et la lecture de Calvin ont sans doute ébranlé la foi catholique d'**Odet de Coligny** (1517-1571), l'aîné des trois frères et le dernier à se convertir. Cardinal dès 1533, et archevêque de Toulouse en 1534... sans être jamais ordonné prêtre, il mena longtemps une vie de luxe, de plaisir et de mécène à Paris, tout en étant encore abbé commendataire d'abbayes, parmi lesquelles se trouvent Saint-Euverte d'Orléans, Saint-Benoît-sur-Loire et Ferrières. Il se convertit au protestantisme en 1560, au lendemain de la mort d'Henri II, en partie sous l'influence de Théodore de Bèze.

Excommunié, il se marie (sa femme fut présentée à la cour où on la surnomma « Madame la Cardinale ») et permet aux troupes protestantes de piller ses abbayes (Saint-Benoît-sur-Loire et Ferrières). Exilé en Angleterre, il y représente Condé auprès d'Elisabeth, mais il est alors condamné à mort par le Parlement de Paris pour crime de lèse-majesté. Il meurt de façon suspecte le 14 février 1571, peut-être empoisonné par un de ses domestiques, et est inhumé à Canterbury.

La seigneurie de **Chamerolles** est depuis le milieu du XV^e siècle aux mains des **Dulac**. Lancelot, l'un des compagnons du futur Louis XII en Italie, est nommé chambellan et gouverneur d'Orléans. Il épouse en 1519 Louise, la sœur de Gaspard de Coligny. Son fils, Claude, lui succède comme gouverneur d'Orléans, tandis que son petit-fils, Lancelot (II), cousin de l'amiral de Coligny, se convertit au protestantisme (1562) et transforme la chapelle de son château en temple. Chamerolles constitue l'une des premières places-fortes des réformés dans la région d'Orléans.



Dans le lignage des **La Taille**, sur douze mariages dans la première moitié du XVI^e siècle, cinq se font avec des familles qui glisseront vers le calvinisme.

Ami de Lancelot II Dulac, **Jean de La Taille** (vers 1533 - vers 1614), gentilhomme campagnard humaniste et poète, embrasse lui aussi la Réforme. Enfant d'une Beauce qu'il a chérie et chantée, Jean de La Taille en reste longtemps éloigné par ses études à Paris et Orléans (où il est l'élève d'Anne du Bourg), et par les guerres intestines qui déchirent le royaume de France dans la seconde moitié du XVI^e siècle.



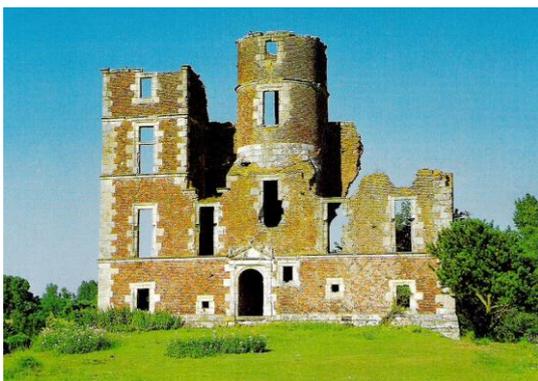
D'abord soldat dans les troupes royales, il rejoint ensuite le parti huguenot et s'engage avec vigueur dans les guerres de religion. En 1570, le combat d'Arnay-le-Duc, où il est blessé, met fin à sa carrière militaire. Retiré dans son " petit Bondaroy ", et désormais marié, Jean de La Taille mène la vie d'un gentilhomme beauceron, dans un manoir qui tient plus de la grande ferme que du château seigneurial. Dans ses débuts, cette vie campagnarde donne au poète le loisir de préparer l'édition des œuvres écrites pendant les années guerrières.

Car les guerres ont été pour Jean de La Taille autant sources d'inspiration que de lamentations. Le blason que se choisit le poète témoigne d'ailleurs de son ardeur tout autant que de son aisance poétique.

La foi de Jean de La Taille reste mystérieuse : son oncle paternel Guillaume a adopté les idées nouvelles de la Réforme, son père Louis a établi un prêche au château familial, mais son frère est catholique, tout comme le sera son fils, alors que sa femme est huguenote ; certains de ces poèmes vilipendent l'institution ecclésiastique (*La religieuse contre son gré, A un prélat inutile*), mais il ne s'agit pas pour autant d'une critique de l'église catholique dans son entier. Son œuvre, parfois rapprochée de celle de

Ronsard, reflète ainsi particulièrement les préoccupations de son temps : *appel à un Prince nécessaire pour gouverner le royaume* (1573), *Traité contre les duels* (1606).

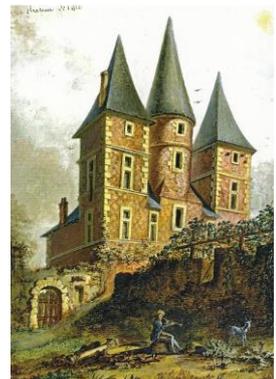
Homme du XVI^e siècle, Jean de La Taille l'est à plus d'un titre. Guerrier, il combat durant les guerres civiles et passe du camp royal au parti protestant, et sa foi a peut-être suivi ses armes ; hommes de lettres participant au mouvement littéraire de la Pléiade, il écrit comédie, sonnets amoureux, satire, tragédie et manuel politique ; gentilhomme haut justicier, il est fier de sa noblesse, mais gère son domaine et vit difficilement de sa terre.



A Orléans, les **Groslot**, seigneurs de Chambeaudouin (Erceville) et de l'Isle, notables titulaires de charges importantes, se convertissent au protestantisme. Entre 1530 et 1550, ils construisent un bel hôtel particulier place de l'Etape, demeure qui accueille les Etats Généraux en 1560. Jérôme Groslot, juriste lettré, succédant à son père, devient en 1552 bailli d'Orléans. Ami de Théodore de Bèze et des princes protestants, il ouvre en avril 1562 les portes de la ville aux

troupes protestantes de Condé.

Il fait de son château de l'Isle (actuellement sur la commune de Saint-Denis-du-Val) un lieu de culte protestant et d'accueil pour ses coreligionnaires persécutés. Invité au mariage d'Henri de Béarn et de Marguerite de Valois, il périt à Paris lors du massacre de la Saint-Barthélemy.





À Boiscommun, le château de Chemault passe en 1511 à la famille des **Pot**, membres de l'entourage royal. Jean Pot a épousé en 1538 une descendante d'une autre famille de petits nobles proches de la cour, Georgette de Balsac. La mère de cette dernière, Anne Mallet de Graville, proche de Marguerite d'Angoulême, soutient les Réformés alors qu'elle est probablement retirée à Malesherbes, et il est possible que cette orientation ait influencé sa fille. Quoiqu'il en soit, la Réforme semble répandue à Boiscommun, comme le montre aussi le cas de Jean Arrault, procureur de la communauté, plus tard réfugié à Genève

On retrouve le nom du prévôt royal de Boiscommun, Martial Marchant, dans l'ex libris de deux exemplaires exceptionnels conservés aujourd'hui à Bourges : d'une part, le *Liber chronicarum* de Hartmann Schedel dans l'édition nurembergeoise de 1493, mais aussi la somptueuse *Apocalypse* de Dürer, dans l'édition sortie également des presses de Koberger en 1498... La connexion avec la « librairie » allemande est directe.



Vue de Boiscommun par le graveur Chastillon, faisant partie d'un ensemble de deux vues présentant Boiscommun et Lorris dont les légendes ont été inversées (Arch. dép. Loiret, 5 Fi 616)



Renée de France (Blois 1510-Montargis 1575), seconde fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, duchesse de Chartres et dame de Montargis, est une protectrice de la Réforme en Italie, comme en France. Devenue duchesse de Ferrare par son mariage avec Hercule II d'Este en 1528, elle tient l'une des plus brillantes cours d'Italie. Très tôt en contact avec les cercles humanistes et évangéliques, elle côtoie Lefèvre d'Étaples, Marguerite de Navarre, Clément Marot (un temps son secrétaire) et Calvin avec qui elle entretient une longue correspondance. Veuve en 1559, elle se retire à Montargis où elle fait appel à l'architecte protestant Jacques Androuet Ducerceau pour les transformations de son château. Pendant les

guerres de religion, elle fait de Montargis un refuge pour les protestants ; Agrippa d'Aubigné y trouve notamment refuge en 1562 avec son précepteur Mathieu Béroalde avant de fuir à Gien puis à Orléans. Selon son souhait, elle est inhumée en 1575, sans messe, cérémonie ou pompe funèbre.

Une lettre écrite par François Morel, ministre protestant, à Jean Calvin, apporte d'intéressantes indications sur le climat religieux très tendu et le souci de la duchesse de Ferrare d'éviter les troubles. Pour cela, elle demande à son ministre de modérer ses prêches en évitant notamment d'aborder les sujets conflictuels (ce que François Morel refuse de faire...) Cette lettre indique qu'il y a bien quelques protestants à Montargis qui assistent à ses prêches malgré les menaces qui pèsent sur eux par l'action d'un "peuple" que Morel juge plus meurtrier que celui de Paris. Ces propos, très orientés, sont naturellement à prendre avec précaution car Morel est réputé pour son intransigeance. Renée de France demandera plusieurs fois à Calvin de lui adresser un autre ministre.

Cyril Cvetkovic

Lettre de François Morel, dit Le Buisson, ministre protestant, à Jean Calvin, relatant son entrevue avec Renée de France après son arrivée à Montargis (3 août 1561).

Bibliothèque nationale de France, Dupuy 102, f. 145.

Monsieur, estant arrivé en ceste ville j'ai trouvé les choses ... autrement qu'on ne vous avoyt fait entendre. Premièrement, Ma[dame] fit un long discours dont la conclusion estoit, qu'elle n'entendoyt [avoir] un prescheur qui fust ordinaire en sa Maison, mais qu'elle ent[endoit] changer de quatre ou de six mois en six mois pour la seureté de ses prescheurs. En outre elle m'a fort voulu induire de prescher fort ...ment et sans toucher ne pape, ny image, ne messe, ne aucun abus [en] sorte qu'on peust dire que j'eusse dit cela expressement : que je pa[rlasse] de toutes choses doucement et sans véhémence, et luy semble qu'il n'y auroyt point de fruict qui en feroyt autrement. De ma part, je [luy ay] protesté d'enseigner en telle prudence qu'il plaira à Dieu me donner, mais de m'obliger à teles conditions, je ne le pourroys faire. De faict, j'ai bien esté contrainct de trancher les mots qu'elle vou[loit] que je teusse, si je n'eusse voulu estre traictre à Dieu. Car ce jour le Dean [doyen] de ceste ville et quelques chanoynes et prestres meintenans devant elle qu'on avoyt presché contre le Saint Sa[crement] et qu'il falloyt que tous vrays chretiens crussent a la Sainte [messe], je leur dit, sauf l'honneur de Madame, qu'il n'estoyt pas ainsy, que ce n'estoyt le Sacrement ordonné de Jésus Christ, mais une abomination par laquelle les Papes avoyent renversé le [vray] sacrement de la Cène. Sur cela nous eusmes beauco[u]p de disputes qui manifestèrent évidemment l'ignorance de ces bestes. A ..., Monsieur, je n'ay point voulu recevoir les conditions de ma[dite] Dame en tel cas. Elle s'en est plainte à Madame l'Admi[rale] [Charlotte de Laval, épouse de Gaspard II de Coligny] qui n'est pas de son advis et voudroyt bien qu'elle se fortifiast davantage. Mais les édicts desquelz on nous menace luy font perdre courage à tous coups. Je vous en envoie un qui n'a [encore] esté publié aveques la harengue des députez pour les Eg[lises]. La où vous verrez le bon zèle du Roy de Navarre. Si D[ieu] ne rompt les machinations de nos adversaires, nous sommes ... de voyr beauco[u]p de troubles et des meutres infinis. Or en te[lle] incertitude où je voy Madame la Duchesse, je ne say que faire [de] ma femme. Car je n'ay lieu ou je la puisse metre auprès de moy et ne la voudroys tenir bien louing de moy. Parquoy, Monsieur, [je] vous supplie très humblement, si vous luy écrivez, de lui en toucher [un] petit mot, afin qu'elle me donne moyen de la faire venir en q[uelque] part où je la puisse voyr quelque foys. Quant au peuple de ceste ville il est plus meurtrier et mutin que celui de Pa[ris], comme le présent porteur vous racontera. Il y a toutesfoys que[lque] petit nombre qui me vient ouyr, qui seroyt plus grand, n'estoyt que jamais ilz ne viennent et ne s'en revont sans estre outragez. Voyla [en] quel estat nous sommes. Dont vous cognoissez le grand besouin que nous avons de vos saintes prières. Ausquelles et à vostre bonne gr[âce] tres humblement me recommande, aussi pareillement à tous Messieurs nos frères, suppliant nostre bon Dieu qu'il vous conserve tous et vous enrichisse de toutes ses bénédictions. De Montargis, ce 3 d'Aoust 1561.

Vostre tres humble filz et obéissant serviteur à jamais

Le Buisson

ainsi qu'on m'appelle maintenant

Les états généraux d'Orléans (13 décembre 1560 - 31 janvier 1561)



Eau-forte de Tortorel et Perrisin, XVIe s. (Arch. dép. Loiret, 25 Fi 3-3).

Convoqués par François II, ils s'ouvrent à Orléans quelques jours après sa mort, le 5 décembre 1560, dans l'hôtel du bailli Jérôme Groslot. Ils ont à débattre d'une catastrophique dette publique qui dépasse plus de 43 millions de livres pour une recette brute de 12 millions et surtout, à l'instigation de la reine-mère, à empêcher que la cassure religieuse du royaume ne serve de prétexte aux factions féodales pour en venir aux mains.

Le roi Charles IX, un enfant de 9 ans et demi, préside avec, à sa gauche, sa mère, Catherine de Médicis. De part et d'autre des souverains sont les autres enfants royaux : Monsieur, futur Henri III, et Madame, future femme d'Henri IV ; puis à droite de Monsieur, Antoine de Bourbon, premier prince du sang, personnage médiocre qui vient de se faire écartier de la régence par la reine-mère, chef de la faction protestante quoique calviniste passablement inconstant, tandis qu'à gauche de Madame est la reine de Navarre, Jeanne d'Albret, femme d'Antoine (d'autres gravures, et dues à d'autres auteurs, présentent ici Renée de France, duchesse de Ferrare).

Assis à sa place de grand chambellan, c'est-à-dire au pied du trône, on voit le duc de Guise, chef de la faction catholique qui, désormais n'a le droit de se mêler des affaires du royaume que si on l'en prie.

A remarquer encore le connétable Anne de Montmorency, autre chef de faction, et, également, de la plus puissante famille de propriétaires fonciers du royaume, le chancelier Michel de l'Hôpital, les cardinaux, parmi lesquels siègent le cardinal de Lorraine, frère du duc de Guise, archevêque de Reims à 14 ans, ennemi irréductible des protestants et Odet de Châtillon, qui allait passer officiellement au protestantisme quelques mois plus tard. Remarquer enfin les quatre secrétaires d'Etat, assis et prenant des notes : leur fonction avait été récemment créée par Henri II.

Le chancelier Michel de l'Hospital qui souhaitait voir arrêter les persécutions prononça à l'ouverture de la séance inaugurale une harangue pleine d'humanité : "Le cousteau vaut peu contre l'esprit, si ce n'est à perdre l'âme ensemble avec le corps... Ostons ces mots diaboliques, noms de parti, factions et séditions, luthériens, huguenots, papistes... ne changeons le nom de chrétien".

La chapelle protestante du château de Chamerolles, exemple de l'agencement des temples protestants français aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècle

La Réforme protestante est issue de l'humanisme chrétien de la Renaissance par le retour aux sources de l'Évangile à travers l'étude et la diffusion de la Bible.

La première Réforme française fut radicale et désacralisa les institutions ecclésiastiques en appliquant le principe du sacerdoce universel des croyants. Les pasteurs sont les **ministres** de la Parole de Dieu, et non des prêtres, le seul prêtre ayant offert le sacrifice unique et parfait sur la croix étant le Christ. Les **anciens** dirigent la communauté sur pied d'égalité avec les ministres.

Le culte réformé est centré sur le prêche : proclamation de la Parole de Dieu et interprétation de l'Écriture sainte de la Bible.

Au centre du lieu de culte était placée la **chaire** du lecteur des prières publiques et du prédicateur, point de convergence de l'assemblée.

Les Réformés ont conservé deux sacrements : le **baptême** et la **Sainte Cène** qui était célébrée quatre fois par an après un examen individuel par les anciens de l'Église locale qui délivraient un méreau (jeton au symbole de la communauté locale) donnant accès à la Sainte Cène. Les fidèles communiaient sous les deux espèces de pain et du vin, distribué dans une coupe unique.

Il n'y a pas d'autel dans les temples réformés. Pour la célébration de la Sainte Cène on dressait la table de communion où était déposés le plat contenant le pain et la coupe de vin.

Les Réformés français rejetaient les crucifix et la représentation de la croix dans les temples, dans les cimetières et sur les tombes des leurs.

A la place d'honneur figuraient les **Tables de la Loi** de Moïse avec le **Prologue** rappelant que la Loi est le mode d'emploi de la liberté offerte par le Dieu libérateur et non par un moyen d'acquisition du Salut. Le cœur surmontant les Tables de la Loi symbolise la Loi comme don de l'amour de Dieu pour l'humanité.

Les Dix Commandements de Moïse sont suivis des deux commandements du **Sommaire de la Loi**, tiré de l'Évangile, et placé à la fin de la seconde Table.

La chapelle du château de Chamerolles présente le décor du temple réformé le plus ancien connu en France (début de la seconde moitié du XVI^{ème} siècle). Le texte français du Décalogue est celui de la Bible des Pasteurs et Professeurs de Genève de 1588. La fin de la première ligne du troisième commandement présente des traces du même texte, nettement décalé, d'un Décalogue antérieur. Le Décalogue de Chamerolles inscrit le Prologue dans un cœur de grande taille, disproportionné par rapport aux Tables de la Loi, ce qui souligne la doctrine calviniste, commune avec Luther, du bon usage de la loi : son accomplissement est élan de reconnaissance et fruit de la grâce. Les grands principes de la Réforme se résument dans la formule de Calvin : « Sola Gracia, Sola Fide, Sola Scriptura » (Par la grâce, la Foi et l'Écriture Sainte seules).

La présence des textes de l'**Oraison Dominicale** (la prière du Notre Père) et du symbole des Apôtres, nommés les **Articles de la foi chrétienne**, situés à une place distincte du Décalogue, résument avec lui le catéchisme de Calvin : chaque commandement, chaque demande de la prière, chaque article de crédo constituant les têtes de chapitres du catéchisme, dont l'enseignement s'ajoutait à l'usage cultuel du sanctuaire. Le terme Église Universelle, au lieu de catholique, est la signature huguenote du Credo.

Le Décalogue de Chamerolles est écrit en lettres d'or sur fond azur, aux couleurs de l'écusson royal. Les huguenots revendiquaient le droit à l'existence de l'Église réformée et d'exercice de leur culte en faisant preuve d'un civisme exemplaire envers la royauté de droit divin de leur temps. Pour la même raison, le décor intérieur des temples comportait des armoiries royales et celle des notables de la communauté. De plus, quelques étoiles parsèment le fond azur.

Les textes huguenots de Chamerolles, l'ensemble étant de la même main, dénotent une pauvreté de moyens : peinture murale fragile, support mal préparé, copie imparfaite (mots sautés et ajoutés entre les lignes), cadrage irrégulier. Une telle facture illustre l'isolement de cette petite communauté de noblesse rurale huguenote et les vicissitudes de l'époque des guerres de religion, auxquelles Lancelot II du Lac participa de bout en bout.

Deux médaillons ont été reconstitués de part et d'autre du Prologue, au-dessus des Tables de la Loi. Ils sont aux armes de Lancelot 1er du Lac, chambellan du roi Louis XII et gouverneur d'Orléans, et de son épouse Louise de Coligny, tante de l'Amiral de Coligny. Son petit-fils Lancelot II, le capitaine de la compagnie personnelle de l'Amiral, a créé ce sanctuaire huguenot. Sur une verrière, l'écusson des Valois : les fleurs de lys dorées sur fond azur, et le porc-épic, symbole du roi Louis XII, le « Père du peuple ». Quand le château redevint catholique, toute sculpture relative aux Du Lac fut martelée « pour extirper l'hérésie de Calvin », sur le linteau Renaissance de la porte d'entrée de la chapelle en particulier. Une clef de voûte y a échappé : celle du petit escalier donnant sur la galerie couverte de l'aile Sud du château, et jouxtant la chapelle. Le Décalogue a été « miraculeusement » préservé, couvert par une toile représentant une Assomption ! Les autres inscriptions, très mutilées, ont été retrouvées sur le crépi du XVIème siècle, qui avait été piqueté pour fixer le crépi et le stuc néogothique du 19ème siècle.

Derrière l'autel en briques et plâtre adossé au mur, qui n'a pas été conservé, on a retrouvé le fond peint uni de la chaire huguenote avec ses contours et son rebord. Pour en préserver la visibilité, la chaire a été remplacée par un large pupitre de même hauteur. La mise en place de bancs très sobres a complété la restauration de cet ensemble unique.

Enfin, la paire de crochets à hauteur d'homme restée en place à droite de l'Oraison Dominicale supportait probablement le sablier destiné à contrôler la longueur du prêche, limité à une heure par décision synodale !

Les Décalogues huguenots du XVIIème siècle, sous le régime de l'Édit de Nantes (1598-1685) présentent souvent un décor enrichi de personnages et de scènes bibliques en rapport (Moïse, Aaron, Josué) et placent le Prologue en tête de la première Table.

Les rares Décalogues de l'iconographie catholique fusionnent les deux premiers commandements et divisent le dernier en deux, en en détachant l'interdit de la convoitise de la femme du prochain.

Les Huguenots ont laissé deux éléments de la chapelle primitive : la représentation encore médiévale, redécouverte sous le plâtre du 19ème siècle, et aujourd'hui restaurée, d'un Dieu le Père auréolé trônant sur un nuage et tenant le globe terrestre surmonté d'une croix. Il était surmonté d'un ciel étoilé. L'autre élément est une niche de style Renaissance, le « lavabo » de la messe.

La belle tribune en chêne est un travail de la fin du XVIIIème siècle aux armes des Lambert ornées de l'ordre de Saint-Louis.

La chapelle occupe la tour d'angle Sud-Ouest du château et comporte, ménagées dans l'épaisseur du mur, deux canonnières battant les ailes Sud et Ouest du château. Celle du côté Sud servait de sacristie.

Les inscriptions huguenotes de la chapelle du château de Chamerolles

Cet ensemble de trois inscriptions : les **Tables de la Loi** de Moïse, l'**Oraison dominicale** (le Notre Père) et le **Symbole des Apôtres** (le Credo), est le plus ancien subsistant en France. Il date de la seconde moitié du XVI^e siècle.

La chapelle du château devint un **prêche**, lieu d'exercice du culte de la **Religion Prétendue Réformée** vers **1565** sous Lancelot II Dulac, le capitaine de la compagnie de l'amiral Gaspard de Coligny, dans l'armée de Louis de Bourbon, premier prince de Condé. Le culte réformé s'y est maintenu pendant plus d'un siècle jusqu'en 1672 où le château fut vendu à un seigneur catholique, Jacques de Saumery, le projet de vente à un seigneur protestant ayant été entravé par l'administration royale, treize ans avant la révocation de l'Edit de Nantes.

Situé en bordure nord de la forêt d'Orléans, à l'écart et à l'est du village de Chilleurs aux Bois, où passe la route de Fontainebleau à Orléans, ce prêche regroupait quelques familles de la petite noblesse rurale et leur clientèle.

Les Tables de la Loi

Redécouvertes presque intactes à la fin des années 1980 sous une toile représentant une Assomption de la vierge Marie, signalées à la Société de l'Histoire du Protestantisme français par Monsieur Luc de La Taille, descendant du poète huguenot Jean de La Taille dont le manoir de Bondarroy est tout proche, le pasteur Paul Lienhardt a été chargé de la mission d'identification de cette découverte. Le château à l'abandon venait d'être racheté en vue de sa restauration par le Conseil Général du Loiret, sous l'égide de l'architecte des Monuments Historiques Jacques Moulin, qui accepta aussitôt son offre bénévole d'expertise historique.

Les Tables de la Loi occupent la place d'honneur du lieu de culte, au centre du chœur de la chapelle. Elles sont écrites en lettres d'or sur fond azur : ce sont les couleurs du blason royal des Valois.

Le **Prologue**, indissociable de la première Parole dans la tradition hébraïque, est **inscrit dans un grand cœur** occupant le tiers supérieur de l'ensemble.

La traduction française est celle de la Bible des pasteurs et professeurs de Genève, avec l'orthographe d'un français encore naissant au XVI^e siècle, ici conforme à l'édition de 1588.

La présentation du Prologue dans un cœur de grande proportion lui donne une forte signification religieuse calviniste : la Loi de Moïse est un don de l'amour du Dieu qui a libéré son peuple de l'esclavage par le miracle de la sortie d'Égypte. **La Loi est donnée comme le mode d'emploi de la liberté.**

Les **armoiries du couple seigneurial** surmontant les Tables de la Loi ont été "buchées" après 1672, il n'en restait que des fragments de rubans qui dépassaient. Elles ont été reconstituées aux armes du constructeur du château Renaissance, Lancelot I^{er} Dulac et de son épouse Louise de Coligny, tante de l'Amiral Coligny. Leur modèle, avec la couronne d'abondance, figure en clef de voûte dans l'église paroissiale de Chilleurs aux Bois. Les rubans rappellent la signification allégorique du nom, diminutif

médiéval de "lacet". Lancelot devait sa fortune à sa proximité du duc d'Orléans, futur roi Louis XII, dont il fut chambellan et gouverneur d'Orléans.

Le peintre des inscriptions dénote une pauvreté des moyens. Il n'était sûrement pas un professionnel car il a sauté deux mots en copiant le texte, qu'il a ajoutés ensuite entre les lignes : "L'Eternel" au troisième commandement et "deux" à la fin du Sommaire de la Loi tiré de l'Évangile de Mathieu figurant au bas de la deuxième Table

A la fin de la première ligne du troisième commandement se trouvent des traces d'une probable version antérieure du même texte, les mots Le Nom décalés.

Ce Décalogue protestant se démarque de sa représentation médiévale traditionnelle qui réunit les deux premiers commandements en un seul (l'unicité de Dieu et l'interdiction de la confection d'idoles) et détache du dernier commandement biblique l'interdit de convoiter la femme du prochain alors qu'il fait partie de l'interdit général de la convoitise dans le texte hébreu.

Le restaurateur contemporain a augmenté le nombre d'étoiles parsemant le fond azur. Elles symbolisent le ciel étoilé, car la tradition médiévale assimilait le ciel étoilé au paradis. La représentation du Père éternel trônant au-dessus du décalogue, qui était fortement dégradée, a été à notre avis maladroitement restaurée, alors que les huguenots l'avaient conservée.

La prière du Notre Père et le Symbole des Apôtres

Ces textes constituent un ensemble complémentaire aux Tables de la Loi à un rang second. C'est pourquoi ils sont inscrits sur un fond d'une couleur différente. L'ensemble, de la même main, a été peint sur un support brun-rouge comportant quatre points noirs de mutilation ancienne. On décida de supprimer le revêtement mural du XIXe siècle et de restaurer le crépi du XVIe siècle et d'enlever le stuc du retable néo-gothique. On découvrit alors des inscriptions fortement mutilées car piquetées pour faire tenir le nouveau crépi. Je fus immédiatement alerté pour leur identification.

Les premières lignes étaient presque totalement illisibles sauf quelques lettres. Je distinguai le X de « cieux » au milieu de la première ligne et « gloire » à la septième ligne et un peu plus loin un point suivi du mot « Amen ». Cela me suffit pour identifier le Notre Père. Il n'y avait pas assez de place pour l'expression « aux siècles des siècles ». La comparaison avec des traductions du XVIe siècle nous donna la solution : il fallait lire « à jamais ». Enfin nous constatons que les sept lignes du texte de la prière n'avaient pas de marge. Le travail de restauration a respecté rigoureusement la règle de conserver en lieu et place toute trace de lettre subsistante.

Pour le texte du Symbole des Apôtres, l'identification fut immédiate car au début de l'avant-dernière ligne, on pouvait distinguer nettement « la Sainte Eglise Universelle », signature protestante évidente puisque le mot "catholique" traditionnel était remplacé par son synonyme « universel ». Enfin les neuf lignes du Credo étaient bien margées à gauche.

Restait à reconstituer le titre du Symbole des Apôtres très mutilé, écrit en lettres plus petites. C'était « les Articles de la Foy cretienne », peint d'une manière maladroite.

Le travail d'identification de ces textes très mutilés a été facilité parce que nous savons pourquoi ces textes étaient reproduits dans les lieux de cultes réformés depuis les origines jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes, car ils constituent le sommaire du catéchisme de Calvin qui était publié à la suite des Bibles protestantes après les « prières ecclésiastiques » et avant la « Confession de Foi des Eglises Réformées du Royaume de France » dite de La Rochelle.

Le catéchisme de Calvin était divisé en 55 dimanches et mémorisé par les fidèles avant ou après le culte du dimanche.

Il restait suffisamment de fragments du texte pour pouvoir identifier et donc restaurer ces inscriptions.

Deux éléments se sont ajoutés à cette redécouverte pour faire de cet ensemble un aménagement complet d'un lieu de culte réformé ancien. Sous nos inscriptions est apparu **le profil de la chaire huguenote** avec ses bords évasés. La chaire était au niveau du sol du chœur de la chapelle car il n'y avait pas encore de tribune, ajoutée postérieurement. Enfin, **deux crochets** subsistent à la droite des inscriptions : ils servaient à accrocher le sablier destiné à mesurer la durée du prêche!

L'immense intérêt historique et spirituel de cet ensemble est le fait qu'il constitue le plus ancien subsistant dans le territoire du royaume de France tel qu'il était au XVI^e siècle. Il est ouvert au public en même temps que le château restauré devenu un Musée des Parfums... Les huguenots de l'époque des guerres pour cause de religion étaient traités de « mal sentant de la foi » !

Pasteur Paul LIENHARDT
Société de l'histoire du protestantisme français

Note : **Huguenot**, le « Petit Hugues » fut à l'origine un terme à connotation diabolisante pour désigner les premiers réformés iconoclastes (1551) dans l'ouest de la France. Il se généralisa en 1560 après la conjuration d'Amboise pour désigner le parti protestant français et fut adopté comme terme identitaire. Son étymologie vient du Hugon, un baron carolingien dont le mauvais souvenir avait été diabolisé à Tours et appliqué aux Assemblées secrètes des « religionnaires » réformés. C'est l'avis autorisé de Théodore de Bèze, le représentant de Calvin en France. L'étymologie très répandue le faisant dériver du suisse alémanique « Eidgenossen » est grammaticalement inexacte et fut à l'origine tendancieuse, pour accréditer l'idée d'un parti séditieux fomenté de l'étranger. Les « Eidgenossen » sont les citoyens des cantons helvétiques « unis par serment ». L'ensemble des Protestants français et les descendants étrangers des émigrés français pour cause de religion portent aujourd'hui le nom de Huguenots.

Histoire d'une renaissance

Lors des travaux de restauration du château de Chamerolles entre 1987 et 1991, des peintures murales presque intactes ont été découvertes dans la chapelle située dans la tour sud-ouest, derrière une toile représentant l'Assomption. Il s'agit des Tables de la Loi de la Chapelle huguenote du château de Chamerolles. L'étude du pasteur Lienhardt permet de dire qu'il s'agit là des plus anciennes tables de la Loi protestantes subsistant en France : elles sont datées de la seconde moitié du 16^e siècle.

Or, ces peintures d'exception ainsi que la chapelle protestante ne sont pas intégrées dans le périmètre du classement tel que rédigé en 1927 ni dans celui de l'inscription de 1988. En effet, certaines parties du château et de ses extérieurs ont été protégées au titre des Monuments Historiques.

Le conseil départemental, propriétaire des lieux depuis 1987, a souhaité élargir le périmètre de protection du château de Chamerolles au titre des Monuments historiques, pour permettre une réelle prise en considération de la chapelle et de ses peintures ainsi que du remarquable décor sculpté Renaissance de l'encadrement de la porte d'accès à la chapelle.



La chapelle après et avant restauration

Un témoignage exceptionnel sur les guerres de religion en Orléanais

Claude Dequoy, un Orléanais âgé de 20 ans, farouche partisan du duc de Guise, rapporte les événements survenus entre 1546 et 1589 dans toute la France et en particulier à Orléans (document manuscrit daté du 23 avril 1596)

Collection privée

Au roy François succéda Charles 9iesme son frère lequel estant en bas age les affaires fures gouvernées par madame la régente mère du roy et par Antoine de Bourbon, lequel fuct tué devant Rouen. Après le désés dudict de Bourbon fuct faict lieutenant général de France ce vertueux praince François de Lorraine duc de Guise.

Car les Huguenos ayans prins les armes sous la conduite de Hanry de Bourbon praince de Condé , se seszire [saisirent] des meilleure ville de se royaume comme d'Orléans en laquelle il abatire et destruire tous les temple desdiés à l'honneur de Dieu, comme cette tant superbe édifice Sainte Crois. Car je ouy dire a deffunct mon père lequel estoit lors agé de quelque XIII ans, que quand l'on abata l'église S. Donatian, luy et ses compagnons commancère à se battre à coups de pierre contre iseurs Ugenos et en blésère beaucoup. Les Huguenos cosduict toujou[r]s de se bos[s]u de Condé et de Gaspar de Coliny amiral de France et de la Rochefoucaut et d'ostre, commancère à fourager la France. Monseigneur le duc de Guise leur livra une bataille à Dreux en laquelle ce généreux praince de Guise braqua luy mesme le canon ; laquelle il ga[g]nna et print prisonnier le dict de Condé, lequel il amena à Paris. Et fuct tué à sete bataille pour le moins 30 mille hommes. et fuct fecte la pex ansuivans.

Les troubles ce levères par toute la France. Les Huguenos se ceszire de la plus par de ville de sur Loire. Monseigneur le duc de Guise, lieutenans jénéral pour le roy, conduissans l'armée, prit d'asault la ville de Blois et aultres villes. Lequel alla mètre le sièges devans cète ville d'Orléans du côté du Portereau. Lequel prit les tourelles un soir, tuans toute les gardes lesquelles il trouvères soupans. Les Huguenos bien espouvantés lesquels s'asurois que par la vaillance de ce praince la ville seroict prise, pour ce que au cam[p] estois tous les quatholique de la ville. L'amiral estans dans icelle fict tans par ses promessse qu'il intanta un jantil homme lequel autrefois avoict servi Monsieur de Guise, lui donnans la somme de X mille escu, monté sur la meilleure jumans qu'il put saisir entre deux mille, garny d'une samblable pistole - lequel avoict non Jehan de Polletro seigneur de Méry en Angomois.

Lequel venans trever [trouver] monsieur de Guise le long du bor de Loiret, lequel venoict de visiter les gardes d'Olivet, s'en retournans en son cartier qui estoict au casines.

Le trette aians trevé un de ses pages lui demanda sy monsieur venoit ; lequel lui dict que ouy. Lequel l'alans trever au coin des noiers qui est une rues au-delà de la riv[i]ère allans au casyne vis à vis des quatre moulains. Lequel lui fict présans d'une letre et quand et quans luy donna un coup de pistole dans le cors. Lequal aians faict le coup pique des esperons sa jumans l'espace de VII oeures sans sesser que de galoper. Mais Dieu qui est juste juge ne voulut c'un tel crime demouras impuny tellemans que le trette se vint rendre en un cors de gardes de souise [suisse] à un logis un peu au delà d'Olivet. Lequel estans pris fuct mené à Monsioeur le duc de Guise. Lequel luy dict : Eslas, amy, pourquoy m'as tu tué ? Quel desplaisirr t'ège fait ? Esse [est-ce] pour les biens que je té faicts du temps que tu m'as fict service ? A l'imytasion [imitation] de Jésus Chrit je te pardonne ma mort, prians Dieu qu'il te pardonne, car tu ne sés que tu as faict. Ce généreux praince fut malades l'espace de III jours, au bout desquels il mourut. Comme l'on selebroit la sainte messe sur le pié de son lit, le prestre montrans le cors de Jésus Christ, lequel dict " In manua tua Domine Commando spiriton meon". Randans l'esprit. Lequel pour les travoes [travaux] et pène qu'il a anduré pour la déffance de l'esglise catholique mesme jusque à la mort, vict la sus [là haut] bienheureux en gloire esternelle. Amy lesteur, quand les fais et les vertus de se praince sont incompréansible chose miraculleuse, laquelle est est advenue depuis le coup donné. Car les noiers du depuis se temps n'aportère nul fruit.

Liste des documents présentés

Vitrine 1 :

Le vrai portrait de la ville d'Orléans, XVIème siècle.

(Arch. dép. du Loiret, 1 Fi 87)

« Aurelia Franciae civitas ad Ligeri flu[men] sita », XVIème siècle.

(Arch. dép. du Loiret, 1 Fi 123c)

Orléans au XVIème siècle, vue du sud de la Loire en amont de l'ancien pont, édition du XVIIIème siècle.

(Arch. dép. du Loiret, 4 Fi 84b)

« Beaugency-Baugency-Balgenticum, ville fort ancienne qui a joué un rôle important dans nos guerres étrangères civiles et religieuses », début XXème siècle.

(Arch. dép. du Loiret, 11 Fi 190)

« Lauris, petite ville au pais de Gatinois », vues présentant Boiscommun, XVIIème siècle.

Arch. dép. du Loiret, 5 Fi 616)

Maison de la Coquille située rue de la Pierre percée à Orléans, début XXème siècle.

(Arch. dép. du Loiret, 11 Fi 5075)

Maison de Jean Dalibert, située place du Châtelet à Orléans, début XXème siècle.

(Arch. dép. du Loiret, 11 Fi 5071)

"Chastillon sur Loing", Vue de la ville dans ses remparts, le Loing au premier plan, le château au fond.

(Arch. dép. du Loiret, 5 Fi 617)

« L'Enfer, maison où les calvinistes avaient établi leur prêche », Châtillon-Coligny, XXème siècle.

(Arch. dép. du Loiret, 11 Fi 7443)

Fragment de la maison dite de Calvin.

(Collection Mémoire Protestante en Orléanais)

Tirages photographiques d'une des anciennes maisons de Calvin à Orléans, située rue des Pommiers devenue depuis rue Jean Calvin (maison détruite en 1941), début XXème siècle.

(Arch. dép. du Loiret, 7 Fi 265-267)

Représentation 3D d'une des maisons de Jean Calvin.

(Restitution de la maison « dite de Calvin » par Clément Alix, réalisation 3D par Laurent Josserand, Polytech Orléans)

Médaillier :

« Le Petit Luther » de Playmobil® Figurine créée pour le 500e anniversaire de la Réforme

Le chapeau des docteurs sur la tête, le « petit Luther » arbore les outils de l'écrivain / traducteur : la plume et le livre. Il montre fièrement la Deutsche Bibel, la Bible qu'il a traduite en langue vernaculaire, portant les mentions [Livres de l'Ancien testament et le Nouveau Testament traduit par le docteur Martin Luther].

Conçue comme un « ambassadeur de la Réforme » auprès des enfants, la première édition de la figurine est épuisée trois jours après son lancement début 2015. A ce jour, plus de 750 000 exemplaires ont été vendus, Après Goethe, Dürer et Frédéric le Grand, Luther est une des rares célébrités allemandes à avoir le privilège d'être immortalisée par Playmobil®

Maquette du premier temple orléanais à Bionne (Collection Mémoire Protestante en Orléanais)

Vitrine 2

Titres du consistoire de Bionne, 1586-1690. (Arch. dép. du Loiret, 10 H-DEPOT II H 9)

Contrat passé par les habitants d'Orléans de la Religion Prétendue Réformée envers Nicolas Cartier pour la construction à Bionne d'un bâtiment à leur usage, pour la somme de 333 écus 1/3. Détail du devis. 16 octobre 1599.

Achat au lieu de Bionne, paroisse de Chécý, d'un tiers de terre pour la somme de 33 écus 1/3, afin d'y établir le temple des huguenots. 21 juillet 1599.

Achat par Daniel Roussillard, pour les protestants, d'une maison appelée « la Vieille Réparée » afin d'y asseoir un cimetière huguenot. 16 décembre 1599.

Vitrine 3

Pierre de L'Etoile, docteur-régent de l'Université d'Orléans *Celeberrimi juris utriusque consulti D. Petri. Stellae aurelii*, 1531. Pierre de l'Etoile compte parmi les maîtres les plus célèbres de la Faculté de droit. C'est notamment pour suivre son enseignement que Jean Calvin, jeune Picard, s'inscrit à l'Université au début de 1528.

(Bibliothèque municipale Orléans, Rés. B 1190)

Commentaires sur le droit par Anne Du Bourg, recteur de l'Université d'Orléans, 1549.

Recteur de l'Université, il se convertit à la Réforme lors de son séjour à Orléans. Nommé conseiller-clerc au Parlement de Paris en 1557, il défend les luthériens devant le roi Henri II. Condamné comme hérétique, il est exécuté sur la place de Grève, le 23 décembre 1559.

(Bibliothèque municipale Orléans, Ms 252)

La fontaine de vie, de laquelle sortent plusieurs consolations nécessaires aux cœurs affligés, 1559.

Eloy Gibier, huguenot, principal imprimeur de la ville d'Orléans, met ses presses au service de la Réforme. Il imprime libelles et pamphlets mais aussi extraits bibliques.

(Bibliothèque municipale Orléans, H 5729)

« Arrestz par lesquelz les seigneurs des prétenduz droictz de peage et salage de Saint Mesmin de Mixi les Orleans et Meung, sont condannez à ballizer et nettoyer la rivière de Loyre », 1570. Imprimé par Eloy Gibier.

(Arch. dép. du Loiret, 2 J 530)

Jean Calvin, Instituto Christinae Religionis, Genève, Jean Le Preux, 1592.

(Collection Bibliothèque Municipale Orléans, A 3777)

Sermons de Jean Calvin, édition de Genève, 1562.

(Collection Mémoire Protestante en Orléanais)

Jean Calvin. Opera omnia theologica. Tomus Septimus. Genève, 1617.

(Bibliothèque municipale Orléans, A 3060)

Psautier huguenot. Les psaumes de David mis en rime française par Clément Marot et Théodore de Bèze, Lyon, 1561.

(Bibliothèque municipale Orléans, Rés. A 603)

Théodore de Bèze, Histoire ecclésiastique des Eglises réformées, Tome 1, Anvers, 1580.

Théodore de Bèze, élève de Wolmar depuis 1528, conquiert son grade de licencié en droit à Orléans en 1539. Mais il n'adhère ouvertement à la Réforme qu'en 1548 et se réfugie à Genève et en Suisse. Il revient à Orléans comme pasteur lors des guerres de Religion et il célèbre la Cène dans la cathédrale en 1563. (Bibliothèque municipale Orléans, E 898)

Théodore de Bèze *Icones, id est verae imagines vivorum doctrina simul et pietate illustrium, 1580. Portrait de Melchior Wolmar*

Melchior Wolmar est l'un des professeurs convertis les plus célèbres. À Orléans comme à Bourges, sa maison, où il enseigne le grec, devient un lieu de rencontre pour les étudiants allemands et suisses.

(Bibliothèque municipale Orléans, E 5429)

Théodore de Bèze, Histoire ecclésiastique des Eglises réformées, Tome 1, 1882.

Théodore de Bèze écrit qu'en 1529 « Dieu commença de faire retentir sa voix à Orléans, Bourges et Toulouse, trois villes ayant Université et des principales de France, de sorte que ce furent trois fontaines dont les eaux regorgèrent partout le Royaume. »

(Arch. dép. du Loiret, BH M 184- 1)

Vitrine 4

Portrait en buste et en médaillon de Jean Calvin, gravure d'Etienne Desrochers, XVIIème siècle.

(Arch. dép. du Loiret, 36 Fi 74)

La Bible qui est toute la Sainte écriture, traduite par Olivétan, Neufchatel, De Wingle, 1535.

En 1535, Pierre-Robert Olivétan, cousin de Calvin, est l'auteur de la première traduction protestante de la Bible en français à partir des textes originaux (en hébreu et en grec).

(Bibliothèque municipale Orléans, Rés. A 145)

Vitrine 5

Registre de baptêmes de l'Église réformée de Gien (1581-1585). Baptême du fils de Denis Armenault, « Mynistre de ceste église » et de Loïse Brossier, 4 décembre 1583.

(Arch. dép. du Loiret, I 1)

Registre paroissial de la paroisse de Saint-Firmin de Beaugency.

L'implantation de la Réforme se constate dès la première moitié du XVI^e siècle où fleurissent les prénoms bibliques : Hénoch fils de Jean Guyet le 15 juin 1544 ; Abraham fils de Guillaume Martin le 13 août 1554.

(3 Num 28, tirage photographique)

Assemblée des trois estatz tenus à Orléans au mois de janvier 1561. Gravure de Tortorel, XVI^e siècle.

(Arch. dép. du Loiret, 4 Fi 642)

Estampe représentant le siège d'Orléans au mois de janvier 1563.

(Arch. dép. du Loiret, 4 Fi 377)

Gravure représentant l'assassinat de François de Guise le 18 février 1563 à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, gravure allemande XVI^e siècle.

(Arch. dép. du Loiret, 5 Fi 89b)

Poésies protestantes sur Jean Poltrot Sieur de Méré, assassin du duc de Guise, par Edouard Tricotel, 1878.

(Arch. dép. du Loiret, BH Br 4416)

« La paix faiste en l'Isle aux boeufz près d'Orléans » le 13 mars 1563.

(Arch. dép. du Loiret, 4 Fi 178)

Vitrine 6

Portrait de François Hotman (1524-1590), sur son lit de mort, gravure, XVII^e siècle.

Juriconsulte et écrivain polémiste connu pour son engagement dans le calvinisme. Il fait de brillantes études à l'université de droit d'Orléans. Il adhère à la Réforme vers 1547. Fuyant les persécutions, il décide de quitter la France. Grâce au soutien de Calvin, il est nommé professeur de belles-lettres à l'Académie de Lausanne, en 1549.

(Arch. dép. du Loiret, 36 Fi 269)

Quittance délivrée par François Hotman, seigneur de Mortefontaine (1524-1590) à François de Vigny, receveur de la ville de Paris, pour paiement des arrérages d'une rente, 7 février 1583.

(Arch. dép. du Loiret, 1 J 1855)

Portrait de Lambert Daneau.

Né à Beaugency vers 1530, Lambert Daneau étudie à l'Université d'Orléans de 1553 à 1557 puis se réfugie à Genève après la mort de son maître Anne Du Bourg. En 1562, il devient pasteur de Gien.

(Musée historique et archéologique de l'Orléanais, tirage, cl. doc 3791)

Lettre de Lambert Daneau avec la souscription autographe en latin à Pierre Daniel relative à ses « commentaires sur Tertullien », Orléans, 1^{er} mai 1565.

(Arch. dép. du Loiret, 2 J 949)

Lettre en latin de Lambert Daneau à Pierre Daniel, avocat, où il parle de divers ouvrages théologiques et du célèbre typographe Plantin, Gien, 1566.

(Arch. dép. du Loiret, 2 J 949)

Portrait de Guillaume Budé (1468-1540), humaniste et juriste qui étudia le droit à l'université d'Orléans de 1483 à 1486, gravure.

(Arch. dép. du Loiret, 36 Fi 73)

Portrait de Gentien Hervet (1499-1584) qui fut élève à l'université d'Orléans avant d'y enseigner le grec, gravure, XVIIème siècle.

Proche des humanistes, il fit la connaissance de Calvin et, installé à Lyon, il publia de nombreux ouvrages chez l'imprimerie Etienne Dolet. Il ne fut cependant pas attiré par le protestantisme et participa activement aux travaux du Concile de Trente. De retour à Orléans, devenu curé de Cravant en 1556, il se fit le défenseur ardent du catholicisme, par la parole et la plume.

(Arch. dép. du Loiret, 36 Fi 268)

Vitrines 7 à 10

Les nombreux étudiants de la Nation germanique sont en majorité luthériens et leur présence influence professeurs et étudiants. Registres de la Nation germanique 1444 – 1599

Nation germanique, livre des procureurs, 1444 - 1546.

(Arch. dép. du Loiret, D 213)

Nation germanique, livre des procureurs, 1547 -1567.

(Arch. dép. du Loiret, D 214)

Nation germanique, livre des procureurs, 1567 - 1587.

(Arch. dép. du Loiret, D 215)

Livre de la Nation allemande, XIVE-XVIe siècles.

(Arch. dép. du Loiret, D 4)

Index librorum 1483 - 1599

(Arch. dép. du Loiret, D 244)

Sceau de l'ancienne Université d'Orléans représentant le recteur, lisant dans sa chaire, les étudiants à ses pieds.

(Arch. dép. du Loiret, Fi Objet)

Vitrine 11

Déclaration pour l'exercice du culte protestant, Bondaroy, 1570.

(Arch. dép. du Loiret, 20 J 139)

« Le château de Bondaroy près de Pithiviers » (façade du château), XIXème siècle.

(Arch. dép. du Loiret, 5 Fi 592)

Œuvres de Jean de La Taille, Paris, Ouvrage de M. De Mauldre, 1882.

(Arch. dép. du Loiret, BH P 108)

Contrat de mariage entre Jean VI de La Taille, seigneur de Châtillon, de Bondaroy et de Faronville, fils de feu Louis de La Taille et de Jacqueline de l'Estendart, et Charlotte Du Moulin, fille d'Antoine Du Moulin, seigneur de Rouville, et de Catherine Le Comcte.

(Arch. dép. du Loiret, 47 J 4)

Cadres

Tableau généalogique par Jean VI de la Taille, seigneur de Bondaroy, fin XVIème siècle.

(Arch. dép. du Loiret, 47 J 1)

L'amiral de Coligny. Portrait en buste de Gaspard de Coligny, amiral de France. Né à Châtillon-sur-Loing le 17 février 1519, assassiné en 1572.

(Arch. dép. du Loiret, 36 Fi 123)

Vitrine 12

Jacques Androuet du Cerceau, « Les plus excellents bastiments de France », château de Montargis, Paris, 1576.

(Arch. dép. du Loiret, BH G 71)

Renée de France, duchesse de Ferrare (Blois 1510 - Montargis 1576), en buste de trois quarts, XIXe siècle.

(Arch. dép. du Loiret, 5 Fi 126)

Lettre signée de Renée de France, duchesse douairière de Ferrare, adressée à Charles IX, lui annonçant la mort de la duchesse de Ferrare, sa belle-fille (Montargis, 26 octobre 1572).

(Arch. dép. du Loiret, 1 J 90)

Vitrine 13

Groslet ou Groslet : mandement du roi Charles IX autorisant Jérôme I Groslet, bailli d'Orléans, à faire prêcher dans sa résidence du château de l'Isle, 1571.

(Arch. dép. du Loiret, 408 J 2)

Hôtel Groslet, dont les plans ont été réalisés par Androuet du Cerceau, carte postale.

(Arch. dép. du Loiret, 11 Fi 4789)

Château du bois de l'Isle sur la Loire, Saint-Denis-en-Val.

(Arch. dép. du Loiret, 29 Fi 36)

Minutes de Claude Bonhomme, notaire à Chamerolles, signature de Lancelot du Lac, 1581.

(Arch. dép. du Loiret, 3E 37569)

"Château de Chamerolles", vers 1900.

(Arch. dép. du Loiret, 5 Fi 600)

Photographies de la chapelle de Chamerolles avant et après restauration (1992).

Les inscriptions huguenotes de la chapelle du château de Chamerolles.

Cet ensemble de trois inscriptions : les Tables de la Loi de Moïse, l'Oraison dominicale (le Notre Père) et le Symbole des Apôtres (le Credo), est le plus ancien subsistant en France. Il date de la seconde moitié du XVI^e siècle.

(Photographie Pasteur Paul LIENHARDT)

Illustrations et crédits photographiques

Page 6.— Portrait de Martin Luther par Lucas Cranach l’Ancien, 1529 (Galerie des Offices, Florence), [Public domain], via Wikimedia Commons.

Page 7.— Beaugency, vue d'ensemble du pont, du château, de la tour de César et de la Loire (Arch. dép. Loiret, 11 Fi 190). © Laboratoire photographique des Archives départementales

Page 10 .— Livre des procureurs de la nation germanique, 1547-1567 (Arch. dép. Loiret, D 214). Sceau de la nation germanique, 1629 (Arch. dép. Loiret, D suppl. 4) © Laboratoire photographique des Archives départementales

Page 11.— Armoiries d’un procureur de la nation germanique, 1561 (Arch. dép. Loiret, D 214) © Laboratoire photographique des Archives départementales

Page 12.— Portrait de Guillaume Budé, publié dans Boissard, Jean-Jacques/Bry, Theodor de : *Bibliotheca chalcographica, hoc est Virtute et eruditione clarorum Virorum Imagines*, Frankfurt a.M. o.J. [1669], [Public domain], via Wikimedia Commons.

Page 13.— Portrait d’Erasmus de Rotterdam, par Holbein le Jeune, 1523 (National Gallery, Londres) [Public domain], via Wikimedia Commons

Page 13.— Portrait de Jean Calvin, diffusé sur le site <https://reseau-chretien-gironde.fr>

Page 14.— Portrait de Théodore de Bèze (Bibliothèque de Genève), diffusé sur le site <http://www.notrehistoire.ch/>

Page 14.— *Anne du Bourg, conseiller au Parlement de Paris brûlé à S. Jean en Grève, le 21 décembre 1559*, gravure, publié dans Tortorel et Perrissin, Le Premier volume contenant quarante tableaux ou histoires diverses qui sont mémorables, touchant les guerres, massacres et troubles advenus en France ces dernières années, 1569-1570.

Page 15.— Portrait de Lambert Daneau, publié dans Boissard, Jean-Jacques/Bry, Theodor de : *Bibliotheca chalcographica, hoc est Virtute et eruditione clarorum Virorum Imagines*, Frankfurt a.M. o.J. [1669]

Page 16.— Anonyme, les frères Coligny © R.M.N.

Page 17.— Portrait de François de Coligny, Atelier de François Clouet (v. 1555) [Public domain], via Wikimedia Commons

Page 17.— Portrait au crayon de Gaspard II de Coligny. École de Clouet (Bibliothèque nationale de France) [Public domain], via Wikimedia Commons

Page 17.— Portrait d’Odet de Châtillon par Jean Clouet (vers 1555), (Chantilly, musée Condé) [Public domain], via Wikimedia Commons

Page 18.— Château de Chamerolles (Chilleurs-aux-Bois) ©Photo Jean-François Grossin, Orléans passion

Page 18.— Jean de la Taille, gravure XVIe siècle [Public domain], via Wikimedia Commons

Page 19.— Devise de Jean de la Taille [Public domain], via Wikimedia Commons

Page 19. — Château de l'Isle, à Saint-Denis du Val. Photographies publiées sur le site <http://chateaudelisle.unblog.fr/>

Page 20.— Façade de l'hôtel Groslot, Orléans © Comité Départemental de Tourisme du Loiret

Page 20.— Vue de Boiscommun par le graveur Chastillon, faisant partie d'un ensemble de deux vues présentant Boiscommun et Lorris dont les légendes ont été inversées (Arch. dép. Loiret, 5 Fi 616) © Laboratoire photographique des Archives départementales

Page 21.— Portrait dit de Renée de France par Corneille de Lyon, vendu par Christie's en 2007 © Christie's

Page 23.— Les Etats généraux d'Orléans. Eau-forte de Tortorel et Perrisin, XVIe s. (Arch. dép. Loiret, 25 Fi 3-3). © Laboratoire photographique des Archives départementales

Page 30.— La chapelle du château de Chamerolles avant et après restauration. © Conseil départemental du Loiret, Laboratoire photographique des Archives départementales, Château de Chamerolles

